

CONSERVATOIRE DE ROUEN

Établissement à rayonnement régional

Musique – Danse – Théâtre

TARIFS 2010-2011**TARIF A (cursus complet en musique, danse, art dramatique)**

	Horaires traditionnels (HT)		Horaires aménagés (CHAM)		Horaires aménagés (CHAMD)		Emploi du temps aménagé*
	Rouennais	Non rouennais	Michelet		Fontenelle – Jeanne d'Arc		Lycée Jeanne d'Arc
			Rouennais	Non rouennais	Rouennais	Non rouennais	Rouennais – non rouennais
1er enfant	158,00 €	405,00 €	-	158,00 €	-	-	158,00 €
<i>Frais de dossier</i>	16,00 €	16,00 €	16 €	16,00 €	16 €	16 €	16,00 €
2ème enfant	120,00 €	302,00 €	-	120,00 €	-	-	120,00 €
<i>Frais de dossier</i>	16,00 €	16,00 €	16 €	16,00 €	16 €	16 €	16,00 €
3ème enfant	80,00 €	202,00 €	-	80,00 €	-	-	80,00 €
<i>Frais de dossier</i>	16,00 €	16,00 €	16 €	16,00 €	16 €	16 €	16,00 €
4ème enfant	41,00 €	101,00 €	-	41,00 €	-	-	41,00 €
<i>Frais de dossier</i>	16,00 €	16,00 €	16 €	16,00 €	16 €	16 €	16,00 €
5ème enfant	41,00 €	101,00 €	-	41,00 €	-	-	41,00 €
<i>Frais de dossier</i>	16,00 €	16,00 €	16 €	16,00 €	16 €	16 €	16,00 €

*anciens aménagement d'horaires

TARIF B

	Rouennais	Non rouennais
1er enfant	79,00 €	158,00 €
<i>Frais de dossier</i>	16,00 €	16,00 €
2ème enfant	60,00 €	120,00 €
<i>Frais de dossier</i>	16,00 €	16,00 €
3ème enfant	40,00 €	80,00 €
<i>Frais de dossier</i>	16,00 €	16,00 €
4ème enfant	20,50 €	41,00 €
<i>Frais de dossier</i>	16,00 €	16,00 €
5ème enfant	20,50 €	41,00 €
<i>Frais de dossier</i>	16,00 €	16,00 €

Droits de photocopie

Tarif unique	12 €
--------------	------

Cette participation s'applique aux élèves inscrits en cours de formation musicale (FM, FM chanteur, FM jazz, FM danseur) ainsi qu'aux élèves inscrits dans des disciplines de pratiques collectives y compris vocales

LE TARIF B s'applique:

- élèves inscrits dans une discipline de pratique collective seule (orchestre, chorale, musique de chambre, discipline d'érudition)
- élèves inscrits dans une disciplines instrumentale ou chorégraphique Supplémentaire en plus du cursus A (en CHAMD ou HT)
- auditeur libre
- élèves inscrits dans les écoles de musique de Rouen (AGEMUR)
- élèves inscrit au CRD de Dieppe
- élèves inscrits au CRD de Petit et Grand Couronne
- aux professeurs de la structure et aux fonctionnaires municipaux sur présentation de justificatif
- aux élèves inscrits en licence d'artiste interprète
- Seuls les frais de dossier et le droit de partition s'appliquent aux chanteurs de l'ensemble vocal